

**EMPLOI** ■ Le préfet d'Eure-et-Loir, Nicolas Quillet, est venu hier matin signer trois contrats d'avenir

# Eva, Johanna, Chaïma, le pied à l'étrier

Trois jeunes femmes ont signé hier matin leur contrat d'avenir à la sous-préfecture. Leurs employeurs seront Luray, Dreux et l'Agglo.

Martine Pesez

[martine.pesez@centrefrance.com](mailto:martine.pesez@centrefrance.com)

**A** 18 ans, Chaïma Bourich s'apprête à entrer dans la vie active au moyen d'un contrat d'avenir. « J'avais des difficultés scolaires », confie-t-elle. « Alors je suis allée à la Mission locale et voilà. » Hier matin, elle a signé avec le préfet, Nicolas Quillet, et le maire de Dreux, Gérard Hamel (UMP), un contrat d'un an renouvelable deux fois. « Je vais travailler à la Vaumonnaie en tant qu'animatrice. Je ferai de l'entretien, aussi. » L'activité l'intéresse et elle ne s'aventure pas en terrain totalement inconnu. « J'ai déjà fait des stages dans ce domaine. »

## Une vieille histoire à Luray

Comme elle, Johanna Dieu et Eva Lunan, 24 ans chacune, bénéficient également d'un contrat d'avenir. La première va travailler comme agent administratif à la communauté d'agglomération, avec comme objectif de passer un concours d'administration générale. La deuxième sera aide-ATSEM à Luray. « Nous anticipons la mise en place des nouveaux rythmes scolaires », a expliqué le maire de cette commune, Alain Fillon. « Eva veut devenir ATSEM et nous, nous avons besoin



DREUX, HIER. Alain Fillon, Nicolas Quillet et Eva Lunan, 24 ans, signent un contrat d'avenir à la sous-préfecture.

## Un nouvel objectif de 345 contrats pour le département

« Je me considère comme un VRP de l'emploi d'avenir », a lancé le préfet hier matin.

Mais s'il fait leur promotion, c'est « sur des projets concrets », et de façon pragmatique. « Je connais les difficultés de l'insertion professionnelle, mais je n'aime pas insister là-dessus », souligne Nicolas Quillet. « Mieux vaut chercher des moyens, aider les élus à trouver les formules qu'ils pourront utiliser. Il ne faut pas croire que quand on s'occupe d'administration, on n'a pas le droit d'avoir de l'imagination ! »

L'objectif fixé à l'Eure-et-Loir

pour le semestre est de 345 contrats, « avec une clause de revoyure après les élections avec le préfet de région », précise le préfet. « C'est un objectif haut, car on a fait 300 contrats l'an dernier. C'est un beau défi à relever, mais qui n'est peut-être pas hors de portée. »

### « Bons élèves »

Nicolas Quillet a ajouté que l'Eure-et-Loir était un département dont la population augmente et est plutôt jeune. « Moi qui viens de deux départements où la population est vieillissante et décline, ça me plaît ! Mais il y a des contreparties. Comme nos

objectifs sont fixés en fonction de la population des jeunes, nous avons une charge plus importante que le Loiret ou l'Indre-et-Loir. »

Mais « nous sommes de bons élèves », a fait valoir Gérard Hamel, rappelant par exemple la trentaine de contrats déjà signés dans l'agglomération. Un résultat que « l'on doit aussi à nos sous-préfets et notamment à l'actuel. » De son côté, Alain Gabrielli a précisé que la Mission locale avait, l'an dernier « quasiment respecté ses quotas. On fera le maximum pour les tenir cette année », a-t-il promis. ■

d'une ATSEM. Pour la suite, il y a un concours. Mais bien sûr, elle reste directrice de ce qu'elle sera. On essaie juste de lui donner un tremplin. » Et c'est une habitude à Luray où, sur 17 emplois dans la fonction territoriale, 11 sont issus des emplois aidés, a souligné le maire. « C'est une vieille affaire chez nous. Nous avons commencé avec les TUC (Ndlr : Travaux d'utilité collective, créés en 1984). C'est un choix. Mais avant de signer, nous avons toujours vérifié que nous avions des besoins. »

« Vous ne ferez pas forcément carrière dans la fonction publique ! »

Saluant le dynamisme de la Mission locale du Drouais, représentée par son président, Alain Gabrielli, sa directrice, Mina Sidane, et Gwenaelle Coet, Nicolas Quillet s'est réjoui que les trois bénéficiaires de ces contrats financés à 75% par l'État puissent ainsi « mettre le pied à l'étrier ». « On a tous fait comme ça, en définitive. On a appris dans l'univers scolaire et professionnel. Un artisan apprenait son métier avec un maître artisan, etc. Il est important que vous puissiez être mises en situation pour pouvoir, ensuite, voler de vos propres ailes... Et pas forcément dans la fonction publique ! a-t-il insisté. Ils vous prennent, mais ils ne vous garderont pas toute la vie. » ■